

Techniques de consolidation en IFRS : principes et méthodes

Traiter les techniques d'élaboration des comptes consolidés des groupes à caractère industriel et commercial

PUBLIC

Consolidateurs débutants – Responsable comptables – Experts-comptables – Chefs de mission en cabinet d'expertise comptable – Collaborateurs de la fonction comptable et financière – Toute personne souhaitant s'initier aux techniques de consolidation

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances de la comptabilité générale

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Cas pratique « fil rouge » sur tableur tout au long de la formation pour avoir une vision d'ensemble de la procédure de consolidation en IFRS jusqu'à l'établissement du bilan et du compte de résultat consolidés

Revue d'un exemple de comptes publiés par un groupe du CAC 40 pour relier les aspects théoriques de la formation à leur application pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Code
1106

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 845 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Préciser le cadre réglementaire et le processus d'établissement des comptes consolidés en IFRS
- Procéder aux travaux préparatoires à la consolidation des comptes en IFRS
- Réaliser les principales opérations de consolidation des entités du groupe en IFRS

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Préciser le cadre réglementaire et le processus d'établissement des comptes consolidés en IFRS

Expliquer le contexte, le cadre réglementaire et présenter le processus

- Définition et objectifs de la consolidation
- Notion de groupe, liens de dépendance et méthodes de consolidation applicables
- Cadre général de l'application des normes IFRS au contexte de la consolidation
- Les étapes-clés du processus de consolidation
- Partage sur le cadre réglementaire des comptes consolidés

Déterminer le périmètre de consolidation en IFRS

- Détermination de l'ensemble consolidé : contrôle exclusif (IFRS 10), contrôle conjoint (IFRS 11), influence notable (IAS 28)
- La notion de pourcentage de contrôle et de pourcentage d'intérêts
- Cas pratique fil rouge 1/7 : déterminer les pourcentages de contrôle et définir les méthodes de consolidation applicables

Procéder aux travaux préparatoires à la consolidation des comptes en IFRS

Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Organiser les retraitements d'homogénéisation pour passer des états financiers en normes locales aux liasses de consolidation en normes groupe

- Les principes généraux des retraitements et leur impact
- L'analyse des retraitements courants : coût d'acquisition des immobilisations, contrats de location, provisions fiscales
- Cas pratique fil rouge 2/7 : constater les écritures de retraitement dans des liasses de consolidation

Établir la charge d'impôt en consolidation : la notion d'impôt différé

- Identification des bases d'impôts différés : notion de différence bilantielle, incidence des écritures de retraitement et d'élimination du reporting
- Les modalités de calcul et de suivi : comptabilisation, principe de symétrie et de reconnaissance des impôts différés actifs, la « preuve » d'impôt
- Cas pratique fil rouge 3/7 : identifier les bases d'impôt différé, déterminer et suivre la charge d'impôt

Opérer la conversion des états financiers en devises dans la monnaie de consolidation

- La notion de devise de « fonctionnement »
- Les méthodes de conversion applicables
- Cas pratique fil rouge 4/7 : convertir les comptes d'une liasse en devises sur plusieurs exercices

Réaliser les principales opérations de consolidation des entités du groupe en IFRS

Éliminer les opérations internes au groupe

- Identification, réconciliation et élimination des comptes réciproques achats-ventes, créances-dettes, etc.
- Élimination des résultats internes : cessions d'actifs, provisions, dividendes
- Points spécifiques à la méthode de la mise en équivalence
- Cas pratique fil rouge 5/7 : constater l'impact de l'élimination des marges sur stocks et impôts différés ainsi que des dividendes

Traiter la première consolidation d'une entité avec prise de contrôle : intégration globale

- Les points clés du traitement des prises de contrôle : détermination du prix d'acquisition, évaluation des actifs et passifs acquis, comptabilisation des écarts d'évaluation, détermination de l'écart d'acquisition
- L'élimination des titres de participation
- Le partage des capitaux propres entre le groupe et les minoritaires
- Le suivi ultérieur à la prise de contrôle
- Cas pratique fil rouge 6/7 : opérer le traitement de la prise de contrôle d'une entité et son suivi ultérieur ; procéder à l'élimination des titres et au partage des capitaux propres dans la balance consolidée

Traiter la première consolidation d'une société mise en équivalence

- Prise en compte des écarts d'évaluation et d'acquisition
- Cas des frais d'acquisition
- Cas pratique fil rouge 7/7 : procéder à la mise en équivalence d'une entité dans la balance consolidée et présenter son incidence sur le bilan et le compte de résultat consolidés

Expliquer la structure générale des états financiers consolidés en IFRS

- Le bilan et le compte de résultat consolidés
- Les autres documents : l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, les notes annexes
- Atelier en groupe : prendre connaissance des différentes structures de documents constituant les états financiers au moyen de la revue d'états financiers d'un groupe en IFRS

Cas pratique fil rouge tout au long de formation pour mettre en application les différents thèmes abordés et élaborer un bilan et un compte de résultat consolidés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Évaluez-vous en ligne : les points-clés de la consolidation en IFRS (QCM et test)

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS LA DÉFENSE

- 19-20-21 Aoû. 2026 – Session Garantie

PARIS

- 16-17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

A DISTANCE

- 19-20-21 Aoû. 2026 – Session Garantie
- 16-17-18 Sep. 2026 – Session Garantie
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

BORDEAUX

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

CHAMBERY

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

GRENOBLE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

LILLE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

LYON

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

MARSEILLE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

NANTES

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

NICE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

NIORT

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

PAU

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

RENNES

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

ROUEN

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

STRASBOURG

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

TOULOUSE

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026

TOURS

- 19-20-21 Aoû. 2026
- 13-14-15 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026

- 14-15-16 Déc. 2026